

La vérité sur les coulisses d'une mise en confinement Lorsque la direction a voulu faire revenir les salarié(e)s en production



INFO

Pour la CGT, il nous aura fallu de la patience et de l'obstination pour faire entendre que les salariés devaient être mis en sécurité voici les extraits que nous avons communiqué aux inspecteurs du travail et à la presse pour faire changer d'avis la direction .

La CGT NTN SNR :

Nous souhaitons vous alerter sur les mesures prises par nos employeurs qui nous semble totalement déraisonnable au vu de la situation que notre pays traverse pour l'épidémie dite « Covid-19 ».

En effet en date du 13 Mars 2020 la direction nous informait d'une demande d'activité partielle pour 685 salariés, réunion reportée le 16 mars avec nouvelle mesure, puis réunion annulée puis rapportée avec une nouvelle demande :

Dans le cas où la réunion de demain ne pourrait pas se tenir, pouvez-vous nous confirmer votre accord pour effectuer une demande d'activité partielle auprès de la Direccte concernant 100% de notre effectif (2800 salariés) et cela pour une période de 6 mois svp ?

Pour la CGT la réponse fut sans équivoque :

Pour la CGT NTNSNR nous vous confirmons notre accord pour effectuer une demande d'activité partielle concernant 100% de notre effectif (2800 salariés) et cela pour une période de 6 mois.

Cela doit se faire sans impact négatif sur les rémunérations des salariés.

Lors de la séance qui s'est tenue le lendemain en fin de matinée 17 mars 2020 qui n'était plus officielle mais simplement une information de la direction, celle-ci a totalement changé de version (voir Note n°8 « CORONAVIRUS sur notre site internet)

Elle a voulu faire revenir des salariés en production sans motif réel et sérieux et elle nous a privés de pouvoir informer les salariés puisque la fin de la séance se trouvant à midi heure de confinement !

Pour la CGT la décision de la direction était scandaleuse : car elle jouait avec la santé et même la vie des travailleurs et de leur famille et au-delà de toute la population du bassin Annécien !

En quoi produire aujourd'hui des roulements est-elle une activité indispensable ?

Tout le pays et même les services médicaux d'urgence manquent du minimum (gel hydro alcoolique, masques etc...) mais grâce à SNR nous ne manquerons pas de roulements !!!!

Et cela alors même que les usines auto sont fermées, que les avions restent au sol etc... Quelle honte !

Et ce d'autant plus que notre agglomération (Balme de Silingy) est un des premier "cluster" de l'épidémie ! La direction est-elle prête à porter la responsabilité d'une situation comparable à celle du Haut Rhin ? Mais peut-être que les directeurs se sentent moins concernés parce qu'ils seront en télétravail ou du moins ne se retrouveront pas entassés à chaque prise et fin de poste dans les vestiaires à quelques centimètres les uns des autres !

NTN SNR n'en a rien à faire de la situation sanitaire mais fait ses petits calculs pour réguler sa production et ses stocks et c'est seulement en fonction de ces petits calculs mesquins qu'il prendra ses décisions de fermeture.

La CGT, Nous avons donc fait une déclaration improvisée devant ce qui n'était pas envisageable le soir même d'avant la réunion

Pour la CGT NTN-SNR (le 17 MARS 11h30)

Le gouvernement a annoncé hier des mesures sanitaires supplémentaires afin de lutter contre l'épidémie de Coronavirus.

Hier, Le Président de la République a annoncé des règles strictes que vous devez impérativement respecter pour lutter contre la propagation du virus et sauver des vies.

L'objectif est clair : il s'agit d'éviter à tout prix les échanges entre les personnes et appliquer les mesures dites barrières et de confinement afin de limiter la vitesse de propagation du virus.

La préservation de la santé des salariés est au cœur de nos préoccupations.

En tant qu'entreprise, nous devons également jouer un rôle civique dans cette lutte sanitaire.

C'est une décision difficile, mais indispensable pour protéger le plus grand nombre.

Nous vous demandons de suspendre nos activités de production sur Alpes et ceci jusqu'à nouvel ordre.

Cela doit se faire sans impact négatif sur les rémunérations des salariés.

Bien entendu nous n'avons pas pu vous informer puisque le confinement commençait à midi !!!

Retrouvez les documents de la direction sur notre site internet car la transparence est de mise lorsque la mise en danger de nos concitoyens peut être mise en danger !